

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/12/2019

Délibération n° D-2019-539

Travaux d'aménagement rue Basse - Commission de
règlement amiable - Proposition d'indemnisation

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés :

Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON.

**Pôle Cadre de vie et Aménagement
urbain**

**Travaux d'aménagement rue Basse - Commission de
règlement amiable - Proposition d'indemnisation**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de sa séance du 15 avril 2019, le Conseil municipal a mis en place une commission de règlement amiable pour les travaux d'aménagement de la Rue basse.

Lors de sa séance du 27 juin 2019, la Commission amiable s'est réunie afin d'arrêter les modalités d'instruction des dossiers de préjudice et à déterminer une date de recevabilité des dossiers ; à savoir le 15 octobre 2019.

La Commission s'est réunie à nouveau le 29 novembre 2019 afin d'examiner la demande d'indemnisation déposée par le salon de coiffure SARL AG DUPONT DE NIORT (atelier by laurent).
Considérant la perte de chiffre d'affaires constaté sur la période considérée, la commission propose une indemnité à hauteur de 4 500 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- arrêter le principe d'une indemnisation ;
- approuver la convention d'indemnisation ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX



COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE

TRAVAUX RUE BASSE

CONVENTION D'INDEMNISATION

Entre les soussignés :

La Ville de Niort représentée par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire de la Ville de Niort, agissant en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 17 décembre 2019 ;

Et

Monsieur Laurent CLERY responsable de l'enseigne « ATELIER BY LAURENT » (SARL AG DUPONT DE NIORT) située 19 rue Basse - 79000 NIORT, inscrit au RM NIORT sous le numéro 490 257 888 ;

PREAMBULE :

Par délibération en date du 15 Avril 2019, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place une Commission de Règlement Amiable pour l'indemnisation éventuelle des préjudices résultant de la perte de chiffre d'affaires subie par les entreprises riveraines des travaux d'aménagement réalisés rue Basse.

Monsieur Laurent CLERY a déposé une demande d'indemnisation le 2 Aout 2019 pour l'enseigne « ATELIER BY LAURENT » (SARL AG DUPONT DE NIORT) située 19 rue Basse .

Considérant la gêne et le préjudice liés aux travaux d'aménagement de la rue Basse du 7 Janvier au 12 Juillet 2019 ;

... / ...

Considérant la perte de chiffre d'affaires subie par l'enseigne « ATELIER BY LAURENT » pendant la période de travaux ;

Vu l'avis de la Commission de Règlement Amiable en date du 29 Novembre 2019 proposant une indemnité d'un montant de 4 500 euros pour la période du 7 Janvier au 12 juillet 2019 ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

La Ville de Niort attribue à Monsieur Laurent CLERY, responsable de l'enseigne « ATELIER BY LAURENT » (SARL AG DUPONT DE NIORT) , une indemnité d'un montant de 4500 euros ;

Article 2 :

Monsieur CLERY accepte le montant de l'indemnisation définie ci-dessus. Elle s'engage à ne faire aucun recours contre la Ville de Niort au titre dudit préjudice indemnisé de manière globale, forfaitaire et définitive.

Article 3 :

Le versement de l'indemnité interviendra par mandat administratif de chacune des collectivités pour son montant de responsabilités dès que la convention sera exécutoire.

Article 4 :

La présente convention engage les parties de manière irrévocable.

Fait à Niort, le



Pour le Maire de Niort
L'Adjoint délégué

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "DS", written over a horizontal line.

Dominique SIX

Le Responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to be "L. Clery", written over a horizontal line.

Laurent CLERY

SARL A.G. DUPONT DE NIORT
19, rue Basse - 79000 NIORT
Tél. 05 49 75 70 13
Code APE : 930D - RCS 490 257 888